



DOSSIER DE PRESSE

Département
de l'Yonne

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le 29 juillet 2014

THEÂTRE EN RESIDENCE DANS UNE VILLE :

« PAR ICI LA COMPAGNIE » A JOIGNY

Qu'est-ce qu'une compagnie de théâtre en résidence dans une ville ?

Une ville accueille des artistes en résidence quand il y a, au-delà de la domiciliation de la structure juridique, un partenariat privilégié entre la ville et les artistes. L'idée est de créer ensemble. Créer des événements, des actions en lien avec les services de la ville pour les habitants.

Pour « Par ici la compagnie », le siège de la compagnie est à Joigny. Comme celui de beaucoup d'associations, c'est sa domiciliation. Le terme de « résidence » signifie que la compagnie sera en charge de différentes activités théâtrales sur la ville, en lien avec les structures municipales, en échange d'un lieu qui lui est alloué.

Toutes les villes de France n'ont pas une compagnie de théâtre en résidence, en particulier très peu de communes rurales de moins de 20 000 habitants. Pourtant, Joigny est de celles-là depuis janvier 2014.

L'apport d'une compagnie de théâtre à une ville peut recouvrir tous les aspects imaginables, le choix relève à la fois de la ligne artistique de la compagnie et de la volonté politique et culturelle de la ville.

Une compagnie peut à la fois créer ses spectacles dans la ville et proposer des ateliers de pratique théâtrale, d'initiation, d'improvisation, rencontrer les publics de différents quartiers ou encore répondre aux besoins de la ville en matière de théâtre, au fil des différents événements municipaux, accueillir d'autres compagnies amies...

La compagnie peut intervenir en milieu scolaire en lien avec les enseignants et/ou la ville, lors d'ateliers de pratique, ou lors des NAP (Nouveaux Ateliers Périscolaires).

En échange, la compagnie peut bénéficier d'un lieu pour répéter, inventer et créer ses spectacles, tenir ses bureaux, héberger ses comédiens, son atelier de construction de décors, son local de stockage de costumes...

Contact : Maryse PLOUVIN

Tél. 03 86 92 48 15 - Fax : 03 86 92 48 01 - maryse.plouvin@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr

Qui est « Par ici la compagnie » ?

Une association de type « loi 1901 » dont les statuts précisent : « L'association a comme mission d'assurer la promotion et la diffusion des expressions artistiques par la création théâtrale et toute intervention dans ce domaine, notamment par :

- 1) La création et la diffusion de spectacles vivants ;
- 2) L'aide à la diffusion et la connaissance du théâtre par des actions de sensibilisation et de formation que ce soit auprès de publics adultes, jeunes ou enfants dans un cadre scolaire ou autre au travers de l'organisation de stages, de journées d'accueil et de toutes formes propres à permettre la découverte du théâtre vivant ;
- 3) Et plus généralement toute activité qui concourt à ces objectifs ».

L'association se définit comme compagnie théâtrale qui met au service de la curiosité et de la rencontre de l'autre les outils du théâtre.

« Par ici la compagnie » a pour vocation de porter le spectacle vivant partout et au-devant de tous. La troupe met au centre de son action la curiosité, la découverte et l'interaction spontanée avec le public dans des lieux singuliers et insolites.

Leurs projets répondent à cette ligne artistique, que ce soit avec le projet initial *Les vacances des livres* ou dans les créations de plateau *La Petite Histoire*, *Sacré Silence*, ou encore dans leurs projets de médiation *La rentrée des Livres*, *V.O.*, *Les dompteuses de mots et leur homme-orchestre* (mis en place pour la journée du CLEA rue Cortel en juin 2014) ... ou dans leurs ateliers de pratique théâtrale.

Antoine Linguinou et Marianne Duvoux :

« Nous sommes une compagnie, deux directeurs artistiques, qui donnent la ligne, entourés d'une foule d'artistes qui, s'ils travaillent aussi avec d'autres artistes (et sont parfois les directeurs de leur propre compagnie) se retrouvent pour travailler ensemble, à Joigny, autour du théâtre.

« Par ici la compagnie », est une compagnie, donc, qui regroupe régulièrement des metteurs en scène, des comédiens, des musiciens, des scénographes, des compositeurs, des auteurs, des éclairagistes, des ingénieurs du son, des danseurs, des chanteurs, des administrateurs, des chauffeurs, des cuisiniers... et oui, parfois, ce sont les mêmes personnes !

L'association est née autour d'un projet : « les vacances des livres ». La rencontre entre deux arts, les livres et le spectacle vivant. Dès le départ étaient présents les fondements de la compagnie : la curiosité de l'autre et la rencontre du théâtre et des autres arts et savoirs. C'est pour cela que le nom de la compagnie reprend cette idée de mouvement, d'aller au-devant de... !

Et très vite, comme les noms l'indiquent, c'est devenu une histoire de bande, de groupe, de troupe.

Et donc presque dès le début, « Par ici la compagnie » ce n'est pas un, mais deux directeurs artistiques qui la dirigent, dans cette idée d'échange, de complémentarité. Car pour nous, rien ne se crée sans échange.

Depuis, tous les projets de la compagnie reprennent cette ligne et nous mettons la curiosité au cœur de nos actions. Nous mettons les outils du théâtre au service de cette idée. »

Par ici la Compagnie.



La compagnie

Marianne Duvoux
Antoine Linguinou
Clément Caratini
Bertrand Chamerois
Leïla Déaux
Julien Griveau
Anne Lacroix
Sophie Magnaud
Elena Michielin
Pierre Robineau
Sandrine Vicente
Emmanuel Ullmann



Par ici...

Par ici la compagnie a pour vocation de porter le spectacle vivant partout, et au devant de tous. La troupe met au centre de son action la curiosité, la découverte et l'interaction spontanée avec le public dans des lieux singuliers et insolites.

qui fait quoi ?

Marianne Duvoux comédienne, metteur en scène, pédagogue, [CV pdf](#)

Antoine Linguinou comédien, chanteur, metteur en scène, pédagogue, [CV pdf](#)

Clément Caratini clarinetiste, compositeur, pédagogue

Bertrand Chamerois comédien, [son site](#)

Leïla Déaux comédienne

Julien Griveau guitariste, compositeur, ingé son

Anne Lacroix scénographe

Sophie Magnaud comédienne, traductrice, pédagogue, metteur en scène, [CV pdf](#)

Elena Michielin comédienne, danseuse, pédagogue, [CV pdf](#)

Pierre Robineau auteur, metteur en scène, comédien, pédagogue

Emmanuel Ullmann comédien, metteur en scène, pédagogue

Sandrine Vicente comédienne, metteur en scène



Pourquoi « Par ici la compagnie » est-elle en résidence à Joigny ?

Antoine Linguinou a été élève au lycée Louis Davier de Joigny. Après des études théâtrales à Besançon et à Paris, il est revenu travailler avec différentes compagnies icaunaises depuis 10 ans. Il a notamment travaillé avec Archipel, mais aussi, plus récemment, à Dijon avec Christian Duchange. Depuis 2009, il est enseignant au conservatoire de Joigny.

Pour la petite anecdote, qui a son importance, Antoine Linguinou a participé aux premières « Nuits maillotines » en 1998 ; il avait alors 15 ans et préféra consacrer la période estivale au théâtre plutôt que de partir en vacances... Sa carrière s'en est trouvée toute tracée !

Marianne Duvoux, a rencontré Joigny lors des « Nuits maillotines » de 2012. Les deux artistes, alors employés par Archipel, ont créé pour l'office de tourisme, un spectacle dédié aux femmes à travers l'histoire de la ville.





Avec la compagnie Archipel, Antoine Linguinou et Marianne Duvoux ont conçu et mis en scène les « Nuits maillotines » ensemble depuis 2012, sous la direction de l'office de tourisme (avec Pierre Robineau à l'écriture, Anne Lacroix à la scénographie, Clément Caratini à la direction musicale).

A l'été 2013, « Par ici la compagnie » cherchait un endroit pour poser ses bureaux, ses décors et ses costumes. *« Nous commençons à étouffer entre les décors et costumes des différents spectacles et des bureaux exigus, nous avons donc bâti avec la ville ce projet de résidence »*, commente Antoine Linguinou.

« Par ici la compagnie » a travaillé avec plusieurs structures et acteurs icaunais avant de poser ses valises à Joigny, (théâtre d'Auxerre, de Villeneuve sur Yonne, conservatoire de Joigny...) c'est véritablement par amour de la ville et de ses habitants que la troupe s'est installée chez nous.

Combiner les énergies, celle de la ville et celle des artistes : la ville offre un ancrage, de l'espace, un public, la compagnie elle propose son savoir-faire, ses idées, son enthousiasme.

Une ambition commune : apporter aux joviens une offre culturelle de qualité tant pour la création que dans l'éducation populaire.

Pour Antoine et Marianne, *« s'établir quelque part était une quête. Cela faisait longtemps que nous réfléchissions à ancrer la compagnie dans un paysage, un environnement. Car notre manque d'attaches était un vrai frein : sans ancrage pas de perspective. Etre de quelque part est, comme pour les personnes, une question importante. Etre à Joigny, c'est vivre au rythme d'une ville, d'une région, l'habiter, y travailler, tisser des liens avec les habitants, avec les acteurs économiques. Ces liens privilégiés ne sont possibles qu'en étant présent concrètement et physiquement.*

L'équipe de « Par ici la compagnie » travaille depuis de nombreuses années à Joigny entre autre pour la richesse du patrimoine ancien et moderne. Nous connaissons les Joviens et la ville, l'envie de s'installer ici était naturelle.

La ville est en plein essor, elle se développe et offre de nombreuses opportunités. Une ville jeune, avec des écoles et un travail d'éducation populaire et culturelle à mener et un vrai désir des habitants et des politiques. Un terreau propice à la création. Nous avons envie de grandir comme grandit la ville.

Comme de nombreuses compagnies, la nôtre souffre d'un manque d'espace : espace de stockage, de répétition, de construction de décors pour pouvoir exister et accomplir son travail. Joigny nous a offert cet espace, à nous d'offrir des initiatives, des événements culturels, des moments de vie et de joie, de belles créations. »

Quelle est la convention ?

Le principe de la convention est simple.

La ville met à disposition un espace de répétition, de construction de décors, de stockage de costumes, de bureaux et d'hébergement ponctuel. En l'occurrence, il s'agit d'un bâtiment situé sur l'ancien site militaire : le pavillon Bertrand.



Salle du pavillon Bertrand servant de scène de répétition.

Pour compenser le montant du loyer du bâtiment, la compagnie intervient lors de plusieurs événements municipaux. La contrepartie est de 100 heures de préparation, représentation, actions culturelles en milieu scolaire par exemple.

Une fois ce principe posé, la compagnie peut travailler avec tous les services de la ville dans le cadre de la convention ou en dehors de cette convention pour des actions financées.

Objectifs de la convention :

Les objectifs s'inscrivent dans une démarche de développement durable du spectacle vivant en région Bourgogne pour favoriser la création, la diffusion et l'animation sur le territoire et en développant l'accompagnement des expériences artistiques et la mise en mouvement des esthétiques du spectacle vivant dans un souci de service public ouvert et accessible à tous.

Par cette convention, les deux parties définissent un programme d'activités triennal permettant à la ville de Joigny de préciser les moyens à mettre en œuvre pour l'accompagnement de la compagnie dans la réalisation du programme.

Durée de la convention :

La convention a été conclue pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2014. Elle couvre les années 2014, 2015, jusqu'en décembre 2016.

Deux grands axes :

- Ecole du spectateur : chaque année, la compagnie s'engage dans une grande action de médiation autour de ses projets de création et de diffusion ;
- A l'écoute de la ville : chaque année, la compagnie s'engage à intervenir autour de deux actions phares de la ville dans des actions de médiation auprès des publics.

Programme des interventions de la troupe de théâtre à Joigny :

2014 – Installation de la Compagnie à Joigny

Programme 2014 faisant partie de la convention :

Accueil de la compagnie *Tout le monde dehors* pour 5 jours de résidence de création autour de *La tempête* d'après William Shakespeare.

Accueil d'un compositeur (Clément Caratini) pour une semaine de résidence de recherche.

En contrepartie de cet accueil, ces artistes viendront en renfort de « Par ici la compagnie » pour certaines interventions (inauguration de la médiathèque le 18 octobre 2014, par exemple).

7 juin 2014 – présentation des textes écrits par trois classes de l'école Saint Exupéry lors de la journée « Ville en cirque », dans le cadre du CLEA. « Les dompteuses de mots et leur homme-orchestre », avec 2 comédiennes, 1 musicien, 1 metteur en scène.

Préparation : 3 jours (répétition, mise en musique, installation du local rue Cortel).

Représentation : 1 journée.

Public : visiteurs événement Cirque.

Temps consacré au projet : 35h.



Été 2014 – les locaux de la compagnie servent d'hébergement, de salle de répétition et de construction de décors à la troupe des « Nuits maillotines ».

Septembre 2014 - Répétitions de *La Petite histoire* d'Eugène Durif, mise en scène par Antoine Linguinou.

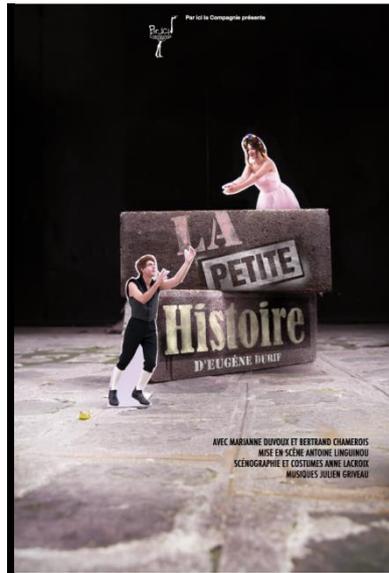
Travail de reprise au Pavillon Bertrand, puis une représentation salle Claude Debussy.

Actions culturelles en lien : 2 intervenants sur 4 h de médiation en primaire (CM2).

Création d'un module de médiation « V.O. » ; conférence jouée autour de la traduction chez Shakespeare.

Une conférence décalée et déjantée qui met évidence les liens entre jeu et traduction en répondant à cette question : « Quel est l'impact de la traduction dans le jeu des comédiens ? ».

26 septembre 2014 – présentation et inauguration de la saison théâtrale des « Vendredis de Debussy »
avec *La petite histoire*.



18 octobre 2014 – Inauguration de la médiathèque de Joigny avec des visites interactives menées par 9 artistes-interprètes.

Travail d'action culturelle préalable auprès de groupes scolaires dès la rentrée pour une participation des enfants (lectures) lors de l'inauguration.

Novembre 2014 – répétitions du spectacle 2015 *Sacré silence*.

Programme 2014 hors convention :

- Encadrement de trois groupes de TAP théâtre les lundis et vendredis dans les écoles primaires de Joigny (trois artistes encadrants : Ludovic Féménias, Marianne Duvoux, Antoine Linguinou).

Vacances d'hiver 2014 : 2 ateliers d'initiation à l'improvisation en partenariat avec l'espace jeunes.

4 octobre 2014 – Rencontres intemporelles, organisées par le service d'animation du patrimoine : 3 artistes interprètes, 1 comédien, 1 musicien, 1 danseur et un metteur en scène.

Dans les rues de Joigny, entre l'espace Jean de Joigny et le château des Gondi : vernissage des rencontres intemporelles.

La compagnie y fera une intervention - spectacle sur la paix.



Rencontres intemporelles 2013 par « Par ici la compagnie »

Programme 2015

Le programme de l'année 2014 s'est affiné au fil des mois ; celui de 2015 n'est pas encore complètement fixé, mais la ville et la compagnie travaillent déjà à la naissance d'un festival de théâtre à la rentrée 2015. Et bien sûr, la compagnie créera son prochain spectacle à Joigny, pour les écoles maternelles et primaires et pour le grand public lors des Vendredis de Debussy.

Sacré silence : pièce destinée aux enfants et à leurs parents.

Février 2015 – représentations scolaires.

6 mars 2015 – représentation tout public dans le cadre des Vendredis de Debussy.

Encadrement de trois groupes de NAP « théâtre » (Nouveaux Ateliers Périscolaires).

Les vacances des livres : projet de bibliothèque éphémère itinérante sur la communauté de communes : un metteur en scène, un comédien, un passeur, un scénographe, un constructeur, un ânier.

3 semaines de répétition/préparation.

Conclusion de « Par ici la compagnie » :

« La création artistique est notre métier, ce métier offre des outils qui peuvent être employés dans l'éducation culturelle.

Avoir des artistes en ville, c'est pour regarder la ville autrement, sous un point de vue inédit, pour proposer des créations d'aujourd'hui et faire des Joviniens notre premier public, pour s'insérer dans une dynamique positive d'essor de la ville, pour éveiller à la pratique culturelle sous le point de vue de la création.

Cela marque l'investissement de la ville sur le terrain de la création, des arts vivants, de la poésie et de ses valeurs ; une ville dynamique, qui se pense dans une perspective d'avenir.

Pour la compagnie, c'est le développement dans un environnement riche : une ville jeune, une ville avec des enjeux sociaux forts car c'est dans l'idée d'aller vers des publics éloignés de la culture que l'association s'est créée. »

Coordonnées « Par ici la compagnie » :

Antoine LINGUINOU et Marianne DUVOUX

03 86 56 00 20 / 06 83 16 28 10

paricilacompanie@gmail.com

www.parcilacompanie.com